

■ **Situation** : 10 km à l'ouest de Sées via la D 908 direction Carrouges, puis sur la droite via la D 741 ou la D 749

■ **Parking** : mairie de Saint-Hilaire-la-Gérard

■ **Balisage** : jaune

■ **Difficultés particulières** :
Rivière à longer sur chemin étroit, légers dénivelés, sentiers étroits parfois enfoncés

■ **Paysages rencontrés** :
Entre bocage, pentes douces, passages de rivières et haras, sur 4 communes.



Les haras

Circuit n° 7 ■
St Hilaire-la-Gérard
/ La Ferrière-Béchet
10 km

Recommandations :

Se munir de chaussures de marche, s'hydrater régulièrement.

Soyez l'invité discret et attentif de la nature, en restant sur les sentiers balisés et en respectant l'environnement.

Restez prudent à la traversée des routes, qui même d'apparence peu fréquentées, peuvent en être d'autant plus dangereuses.

Assistance technique pour la Communauté de Communes des Sources de l'Orne :

Le quétou mortréen, l'association «Familles Rurales d'Essay», Henri Lecoœur, Xavier De Stoppelleire, l'association «Vivre en pays d'Orne», Stelliame Bettfort, Didier Huchet (CDT 61)

Livret du circuit n°7 du topoguide des itinéraires de randonnée et de promenade de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne.



Circuit n°7

Les haras

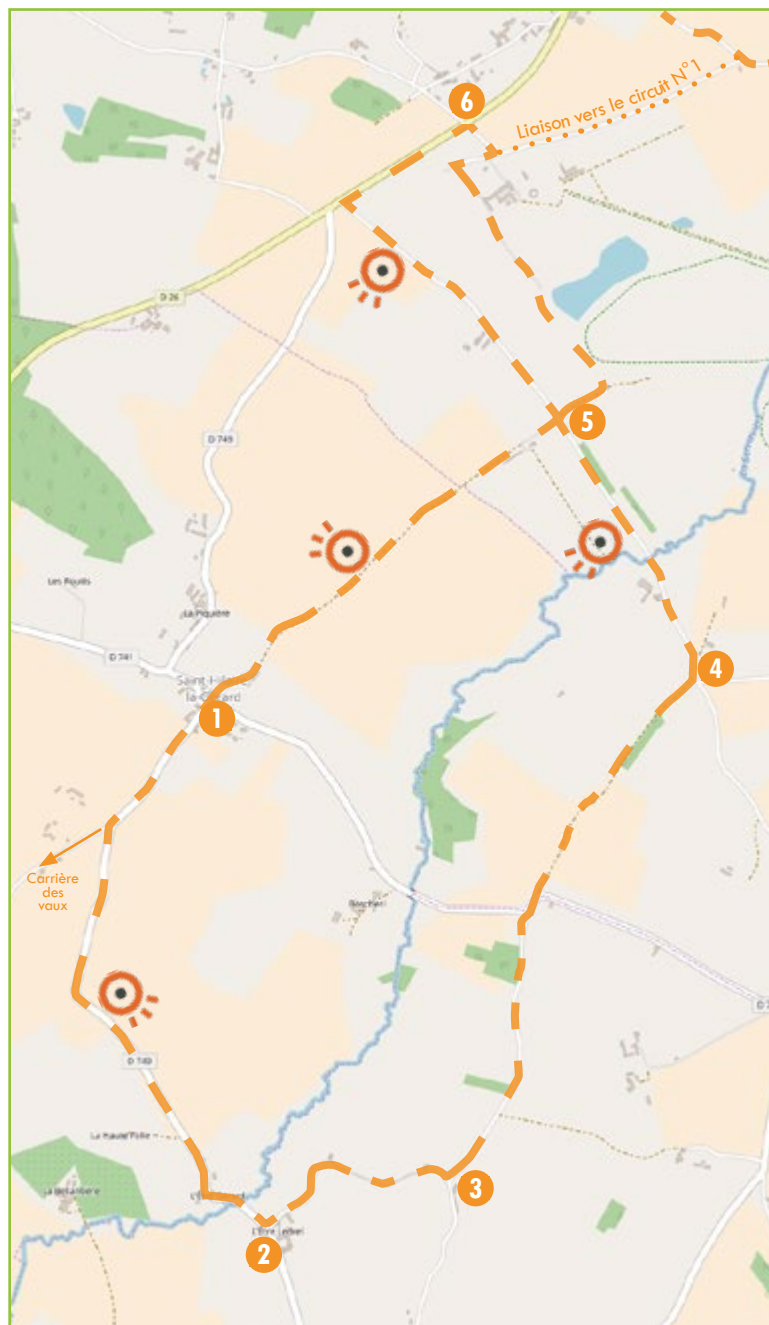
10 km - 2h45

Départ de Saint-Hilaire-la-Gérard

Stationnement au parking de la Mairie
Balisage jaune



- 1 Dos à la mairie, quitter le bourg par la gauche et remonter la route jusqu'à l'intersection du calcaire. Prendre ensuite à gauche sur 800m jusqu'à L'êtré Gérard, puis L'êtré Ledrel.
- 2 S'engager à gauche dans cette voie, qui devient ensuite un chemin sous une voûte arborée, pour arriver au coude d'une rivière. La longer sur le sentier à sa gauche pour déboucher à L'êtré Savary.
- 3 Continuer à gauche sur cette route sur 1km pour déboucher sur la D 741 que vous emprunterez tout droit sur quelques mètres, avant de prendre le chemin de plaine sur la gauche pendant 1km jusqu'à une intersection.
- 4 Prendre le chemin de gauche, et continuer encore à gauche pour traverser la Sennevière, et continuer encore 500m jusqu'à une intersection.
- 5 Prendre le chemin de droite, continuer sur 100m environ pour reprendre le chemin à gauche pour longer le haras de Mortrée et en sortir en suivant la boucle sur la droite puis la gauche pour rejoindre la D 26.
- 6 Poursuivre sur la gauche 300m pour prendre la 1^{ère} à gauche et redescendre vers La Petite Fosse jusqu'à l'intersection mentionnée en 5.
Continuer ainsi par la droite et poursuivre toujours tout droit pour rentrer dans le bourg de St Hilaire-la-Gérard.



A proximité ...

La carrière des Vaux

Elle est un témoin quasi-exclusif d'un calcaire âgé de 440 millions d'années qui n'a son équivalent qu'en presque toute de Crozon, à la pointe du Finistère. Elle est classée Réserve naturelle régionale depuis 2009 avec pour objet la protection d'une partie du patrimoine géologique du Parc Normandie-Maine.

Outre sa rareté, ce calcaire possède d'invisibles (à l'œil nu) fossiles de « conodontes ». Ce sont des restes d'animaux, aujourd'hui disparus, appartenant à une lignée dont sont issus tous les vertébrés.

Ces fossiles ont comme particularité de permettre de dater la roche dans laquelle on les observe. Ils permettent également de reconstituer la géographie et les milieux de vie de ces temps lointains.

Source : Parc Naturel Régional Normandie-Maine

